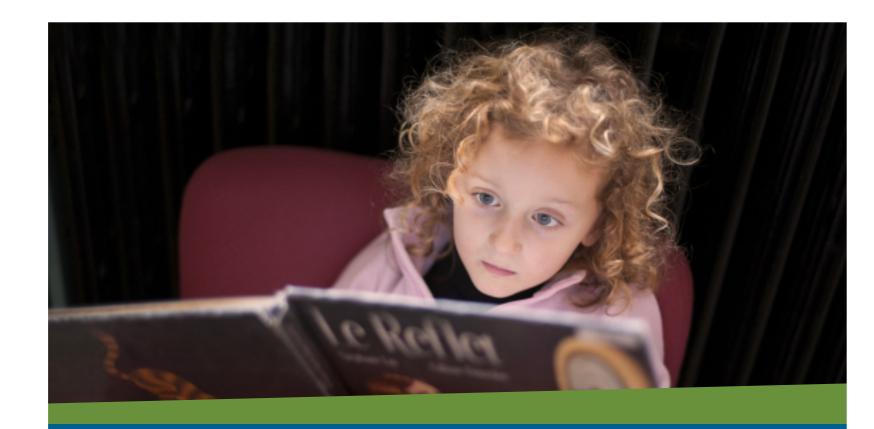
Contact presse : 01 55 55 30 10 spresse@education.gouv.fr

**EDUCATION.GOUV.FR** 



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



Cérémonie de mobilisation pour le livre et la lecture

# ENSEMBLE POUR UN PAYS DE LECTEURS

12-10-2017





#### « Ensemble pour un pays de lecteurs » Mobilisation en faveur du livre et de la lecture

Le ministère de l'éducation nationale, en lien avec le ministère de la culture, souhaite mener une campagne ambitieuse de **mobilisation pluriannuelle en faveur du livre et de la lecture** pour **susciter l'envie de lire chez les enfants** et les jeunes.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), notamment pour les plus fragiles. Aujourd'hui, 20 % des élèves maîtrisent mal les savoirs fondamentaux à la sortie de l'école primaire. C'est la source d'une grande partie des inégalités que nous connaissons dans notre pays.

C'est pourquoi, conformément aux engagements du Président de la République, nous faisons preuve d'un volontarisme politique pour traiter à la racine la difficulté scolaire. À cette rentrée et à la rentrée prochaine, nous aurons dédoublé toutes les classes de cours préparatoires situées dans les zones les plus défavorisées ; en 2019, nous dédoublerons les classes de cours élémentaires première année dans ces secteurs difficiles.

Ce volontarisme politique est la pointe avancée d'une politique plus générale valorisant les méthodes d'apprentissage dont l'efficacité est attestée par la science, par l'expérience et par la comparaison internationale. Toutes les enquêtes le montrent : la lecture est la clef de la réussite. L'enquête PISA indique clairement que 30 min de lecture quotidienne permettent des progrès significatifs en français.

L'École transmet l'essentiel : l'apprentissage et le goût de la lecture. Nous allons travailler au renforcement de la place du livre à l'École en soutenant davantage les bibliothèques de nos écoles et les CDI, en créant aussi des rendez-vous plus réguliers entre les élèves et le livre.

En complément, nous voulons mobiliser les associations, les familles, les institutions et l'ensemble de la société.

Parmi les nombreuses associations, l'association « Lire et faire lire », fondée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, mène une action de qualité sur l'ensemble du territoire national pour favoriser la transmission entre générations du goût de lire.

Chaque semaine, des bénévoles âgés de 50 ans et plus prennent en charge de petits groupes d'élèves sur les temps scolaire ou périscolaire, afin de partager un moment de lecture avec eux. Ce programme est conduit dans les départements par les fédérations de la Ligue de l'enseignement et par les Unions départementales des associations familiales ; il a concerné 640 000 élèves environ en 2016-2017.

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, **cette action mérite d'être développée avec le soutien et l'aide de l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale**. Seront prioritairement visés l'école maternelle, particulièrement la grande section, et le CP; une attention particulière sera portée aux réseaux d'éducation prioritaire et aux territoires ruraux.

Pour amplifier son action, l'association a besoin de recruter de nouveaux bénévoles. C'est le sens de l'appel du ministre de l'Éducation nationale cet après-midi à l'académie française.

### 100% D'ÉLÈVES QUI MAÎTRISENT LES SAVOIRS FONDAMENTAUX (LIRE, ÉCRIRE, COMPTER, RESPECTER AUTRUI)

#### **L'ESSENTIEL**

- Aujourd'hui, plus de 20 % des élèves sortent de l'école primaire sans savoir correctement lire, écrire ou compter. Ces difficultés concernent particulièrement les enfants issus de milieux défavorisés.
- La bonne maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est pourtant la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable. C'est une exigence républicaine, pour que les Français retrouvent confiance en leur École.
- Pour que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux, il faut agir simultanément sur plusieurs leviers: priorité constante à l'école primaire, dédoublement des classes de CP et CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+), évaluations des élèves, mise à disposition d'outils pédagogiques efficaces, formation initiale et continue des professeurs, mais aussi stages de réussite ou encore aide aux devoirs après la classe.

#### Une maîtrise imparfaite des savoirs fondamentaux

L'enquête Pirls (2011), qui évalue la compréhension en lecture, montre que les écoliers français de CM1 obtiennent des scores globaux stables sur les dix dernières années. Cependant leurs performances se situent en deçà de la moyenne européenne. Cette enquête met en lumière des écarts de résultats très importants entre les élèves scolarisés dans les réseaux d'éducation prioritaire (480 points) et les élèves scolarisés hors réseaux d'éducation prioritaire (523 points)<sup>1</sup>.

**L'étude Depp (2016)**, relative aux acquis en lecture des 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont effectué leur Journée défense et citoyenneté (JDC), montre que 22,5 % ne sont pas des lecteurs efficaces<sup>2</sup>.

L'enquête Timss³ (2015), qui mesure les résultats en mathématiques et en sciences des élèves de CM1, montre qu'avec 488 points en mathématiques et 487 points en sciences, la France se situe en deçà de la moyenne internationale (500 points en mathématiques et en sciences) et de la moyenne européenne. Ces résultats font apparaître une forte hétérogénéité de résultats entre les élèves.

En cinq ans, nous devons faire progresser ces résultats pour que la France retrouve son rang de référence en matière éducative.

- 1 « Pirls 2011. Étude internationale sur la lecture des élèves de CM1. Évolution des performances à dix ans », *Note d'information*, n°12.21 décembre 2012
- 2 « Journée défense et citoyenneté 2016 : environ un jeune Français sur dix en difficulté de lecture. », *Note d'information*, n°17.17, juin 2017.
- 3 Timss (Trends in International Mathematics and Science Study).

#### Des leviers de progrès

La comparaison internationale montre qu'il n'y a pas de fatalité en matière d'échec scolaire et que les progrès peuvent être rapides, notamment pour les élèves les plus fragiles.

Par exemple, l'expérimentation menée par Joseph Torgesen en Floride entre 1993 et 1998 a permis de diviser par huit le nombre d'élèves en grande difficulté<sup>4</sup>. Cette méthode fondée sur un apprentissage explicite de la conscience phonologique et d'un enrichissement du vocabulaire s'est diffusée aux États-Unis. Dans les enquêtes Pirls, les élèves de 4<sup>e</sup> année voient leurs résultats progresser de manière continue. En 2001, ils obtenaient un score de 542 (la moyenne étant à 500) en lecture avant d'atteindre le score de 556 en 2011. Dans la même enquête et sur la même période, les résultats des élèves français passent de 525 à 520<sup>5</sup>.

Pour inverser cette tendance, nous devons donc affirmer clairement la priorité, avec une ambition très forte sur les contenus enseignés :

- la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) ;
- la lutte précoce contre la difficulté scolaire (CP, CE1);
- le choix d'un enseignement explicite, progressif et structuré.

#### LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE, DE QUOI S'AGIT-IL?

La conscience phonologique est la capacité à percevoir, à découper et à manipuler les unités sonores du langage, telles que la syllabe et le phonème (le son d'une lettre ou d'un groupe de lettres comme « ou » et « oi »). Elle joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture (décodage)

et de l'écriture. Les enfants ayant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture présentent en général des défaillances du traitement phonologique. Ils ont par exemple des difficultés à trouver la première lettre d'un mot pour l'écrire et à fusionner plusieurs sons pour lire des mots.

#### Mobiliser tous les acteurs de l'éducation

L'ensemble de l'éducation nationale est mobilisée en faveur de cet objectif central : une maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux.

#### Évaluer les savoirs et les compétences

Les évaluations diagnostiques, qui fournissent un état des lieux des acquis des élèves et l'évaluation régulière des progrès de l'élève, sont indispensables pour assurer un suivi personnalisé.

À la rentrée 2017, des évaluations diagnostiques seront organisées pour les élèves de CP, dans toutes les écoles de France. Elles ont pour ambition d'offrir aux enseignants une base solide et utile pour connaître l'état des connaissances et le savoir-faire de chaque élève. Elles permettront de choisir les meilleurs outils d'enseignement et les stratégies pédagogiques pour les faire progresser.

- $\textbf{4} \ \text{National Reading First Conference, 2004.} \ \underline{\text{http://www.fcrr.org/science/sciencePresentationsTorgesen.shtm}}$
- $\label{prop:control} \begin{tabular}{ll} \bf 5 & $http://www.pirls.org\ et\ http://www.education.gouv.fr/cid21049/programme-international-de-recherche-en-lecture-scolaire-en-cm1-pirls.html#Chiffres-cl%C3%A9s \end{tabular}$

Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) disposeront des résultats des évaluations pour mettre en place les actions de formation et d'accompagnement adaptées et destinées à répondre, au plus près du terrain, aux besoins des élèves.

#### Dédoubler les CP en Rep+

Pour permettre à tous les élèves, notamment les plus fragiles, de maîtriser les savoirs fondamentaux, il est indispensable de donner plus à ceux qui ont besoin de plus dans les premières années des apprentissages.

C'est pour cette raison que le Président de la République s'est engagé à dédoubler les classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire à l'horizon 2020. Dès cette rentrée, les classes de CP de l'éducation prioritaire renforcée (Rep+) sont dédoublées.

#### Former les professeurs

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques, le ministère a d'ores et déjà mis à la disposition des professeurs et des formateurs un ensemble de ressources sur le site Éduscol, notamment pour s'approprier les nouvelles mesures comme les dédoublements de CP en Rep+. Cet accompagnement se poursuivra tout au long de l'année 2017-2018 pour permettre aux équipes d'enrichir leur culture professionnelle et leur expertise pédagogique.

Un premier séminaire consacré au dispositif 100 % de réussite en CP s'est déroulé le 22 juin 2017, au cours duquel le ministre a rappelé les objectifs du dédoublement au CP en Rep+ et Rep.

Cette journée de formation trouvera sa déclinaison dans les plans académiques de formation.

Plusieurs séminaires interacadémiques, organisés entre septembre et octobre 2017, regrouperont l'ensemble des IEN. En présence du ministre, ils permettront d'exposer les priorités ministérielles pour l'école primaire et de présenter les ressources développées pour les soutenir.

L'année sera également marquée par un large plan de formation en mathématiques à destination des professeurs des écoles de CM1 et CM2. ■

#### Des leviers pour la réussite de tous les élèves à l'école primaire



### DIVISER PAR DEUX LES CLASSES DE CP ET CE1 EN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

#### L'ESSENTIEL

- Si l'École française a d'incontestables réussites, elle doit progresser encore dans sa capacité à réduire les inégalités sociales. Cette faiblesse est l'une des causes de la perte de confiance des Français en leur École.
- Pour combattre la difficulté scolaire, il faut donc agir à la racine en portant une attention spécifique aux plus fragiles.
- Des études scientifiques démontrent que réduire la taille des classes permet aux élèves les plus fragiles de progresser.
- **¬ Conformément aux engagements du Président de la République,** dès cette rentrée, environ 2 500 classes de CP situées dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcés (Rep+) seront dédoublées.
- Aux rentrées suivantes, les CP et les CE1 en réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+) seront dédoublés à leur tour.

#### Dédoubler les CP de Rep+

Pour combattre la difficulté scolaire, il faut agir à la racine, c'est-à-dire dès les premières années des apprentissages des savoirs fondamentaux (CP et CE1).

À la rentrée 2017, le choix est de concentrer l'effort là où les besoins sont les plus importants : dans les 2 500 classes de CP des Rep+.

Tous ces élèves bénéficieront d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour 12 élèves environ.

Dans 86 % des cas, le dédoublement a été possible grâce aux salles de classe inoccupées. Dans 14 % des cas, les salles de classe feront l'objet d'une réorganisation pour accueillir deux professeurs dans une classe.

#### S'appuyer sur les résultats de la recherche

Une étude, menée en 2011 par Pascal Bressoux et Laurent Lima, montre que les effets du dédoublement sont significatifs pour la réduction de la grande difficulté scolaire<sup>1</sup>. Cette étude a été menée en conditions réelles et à grande échelle (100 classes de Zep – zones d'éducation prioritaire – dédoublées, 100 classes témoins).

Ce dispositif a été tenté à grande échelle dans d'autres pays comme aux États-Unis avec le projet Star (Student/Teacher Achievement Ratio) dès 1985². Il a été prolongé par une étude

<sup>1</sup> Bressoux, P. & Lima, L., « La place de l'évaluation dans les politiques éducatives : le cas de la taille des classes à l'école primaire en France », Raisons éducatives (numéro dirigé par G. Felouzis et S. Hanhart [Eds.], « Gouverner l'éducation par les nombres ? Usages, débats, controverses »), 15, 99-123, 2011.

<sup>2</sup> Denis Meuret, Les recherches sur la taille des classes, Rapport établi à la demande du HCéé, janvier 2001.

pour mesurer les effets à long terme. Les résultats montrent que deux facteurs se sont avérés déterminants pour la réussite à long terme des enfants testés dans le cadre du projet :

- la taille de la classe;
- l'expérience professionnelle des professeurs.

Les élèves des classes à effectifs réduits ont mieux réussi que ceux scolarisés dans les classes témoins. Ce gain s'observe dès la première année et se maintient ensuite, y compris quand les élèves des classes à effectifs réduits ont rejoint des classes de même taille que les autres.

Le programme Plus de maîtres que de classes coexistera avec cette nouvelle mesure. Le professeur supplémentaire affecté dans une école afin d'assurer un soutien auprès des élèves les plus en difficulté dans les premières années de l'école primaire peut se voir confier une classe de CP dédoublée en Rep+.

Un rapport de l'inspection générale de 2014³ fait apparaître que ce système est moins efficace pour lutter contre la difficulté scolaire. Cependant, la Depp, en lien avec des équipes de recherche, mènera une évaluation sur une période de trois ans en suivant des élèves de CP qui auront bénéficié des différents dispositifs, CP dédoublés ou Plus de maîtres que de classes.

#### Développer une pédagogie adaptée

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire.

L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Non seulement il s'agit de donner du sens aux apprentissages, mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité.

Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

Tous les professeurs concernés recevront une formation spécifique à ce nouveau contexte d'enseignement. Les inspecteurs de l'éducation nationale en charge des circonscriptions Rep et Rep+ doivent jouer un rôle moteur.

À cet effet, les professeurs exerçant dans les écoles Rep+ bénéficient de dix-huit demi-journées par année scolaire pour travailler en équipe, répondre pédagogiquement aux besoins particuliers des élèves et nouer des relations étroites avec les parents.

Le ministère va mettre en place les outils permettant le partage des bonnes pratiques et faciliter les échanges entre professeurs, cadres de l'éducation nationale et chercheurs.

#### Calendrier du dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep et Rep +



**3** Le dispositif Plus de maîtres que de classes : projet et mise en œuvre pédagogique, Rapport de l'inspection générale, juin 2014.

## OBJECTIF : 100 % DE RÉUSSITE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

#### GARANTIR À TOUS LES ÉLÈVES L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Lire



Écrire



Compter



#### EN MATERNELLE, RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

**└** 

Développer **le langage oral et le langage écrit** 



Préparer les enfants à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

#### DÉDOUBLER LES CLASSES DE CP, PUIS DE CE1

Rentrée 2017 Dédoublement des classes de CP en Rep+ soit ≈ 12 élèves par classe Rentrées 2018 2019

≃ 12 élèves en :

- CP en Rep
- CE1 en Rep et Rep+

#### **AU CP, DES ÉVALUATIONS NATIONALES**



Évaluation des compétences de tous les élèves de CP en français et en mathématiques



**Pour les enseignants,** une base fiable et utile pour mesurer les connaissances et savoir-faire de chaque élève

#### DES STAGES DE RÉUSSITE EN CM2

Stages proposés aux élèves éprouvant des difficultés en français et/ou en mathématiques

15 h de stage



**3 h** par jour



Vacances d'été ou de printemps



#### **ADAPTER LES RYTHMES SCOLAIRES**

de souplesse aux acteurs de terrain afin de répondre au mieux aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt de l'enfant. Action menée de concert par :



représentants des parents équipes éducatives services académiques À la rentrée 2017

**31,8%** des écoles ont choisi de revenir à la semaine de 4 jours

soit 28,7% des élèves

#### **UN INVESTISSEMENT SOUTENU**

Création de 4 311 postes à la rentrée 2017 pour assurer :

dédoublement des classes de CP en Rep+

renforcement
du potentiel de remplacement

amélioration de l'offre scolaire en milieu rural

**développement** de la scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire

création d'Ulis pour améliorer
la scolarisation des élèves en situation de handicap

### MOBILISATION EN FAVEUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE

#### L'ESSENTIEL

- **¬La maîtrise de la lecture** est essentielle à la réussite de la scolarité. L'École a pour mission de permettre à tous les enfants de lire d'une manière fluide. C'est le préalable nécessaire pour développer le goût de la lecture.
- **¬ La lecture permet d'acquérir des valeurs** (respect de la liberté, de la justice, de soi et respect d'autrui) essentielles à l'accomplissement humain.
- Selon l'enquête Les jeunes et la lecture commandée par le Centre national du livre en 2016, le nombre de livres lus par goût personnel chute à l'entrée au collège puis au lycée (un écolier lit deux fois plus de livres qu'un collégien, trois fois plus qu'un lycéen).
- Selon cette même enquête, 96 % des jeunes de 7 à 19 ans lisent 89 % dans un cadre scolaire, 78 % dans le cadre de leurs loisirs. 68 % lisent au moins une fois par semaine, 28 % tous les jours ou presque.
- Avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale va donc promouvoir les initiatives en faveur du livre et de la lecture pour entretenir et développer l'envie de lire.

#### Réussir pour tous l'apprentissage de la lecture à l'École

Selon une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) menée en 2016, 22,5 % des 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont effectué leur Journée défense et citoyenneté (JDC) maîtrisent mal la lecture. Leur déchiffrage est lent et leur compréhension de ce qui est lu faible .

Accéder à une lecture fluide se prépare très en amont, dès l'école maternelle, qui doit devenir plus encore qu'aujourd'hui une « école du langage », notamment pour les élèves issus des milieux les plus défavorisés.

Le travail régulier sur le vocabulaire, la découverte du principe alphabétique, l'écoute, la compréhension de textes lus par l'adulte et la manipulation de livres développent l'intérêt et le plaisir de l'enfant pour la lecture.

Au CP, des exercices répétés de décodage et le travail sur le sens et la compréhension des textes sont au cœur de l'enseignement de la lecture.

La lecture en classe est quotidienne, individuelle et collective, en silence et à voix haute, pour les apprentissages et pour le plaisir ; elle s'articule avec l'écriture, l'écoute, la parole.

#### Transmettre le goût de la lecture

Le travail sur la lecture se poursuit durant l'ensemble de la scolarité. Six à huit livres en lien avec les programmes scolaires, sont proposés aux élèves. S'y ajoutent les textes, documents et articles de presse exploités en classe.

Cette transmission du goût de la lecture passe par l'utilisation de tous les supports comme la presse, la bande dessinée, la littérature de jeunesse de qualité et, bien sûr, les grands textes patrimoniaux.

L'opération Un livre pour les vacances a permis d'encourager la lecture à la maison d'un grand texte du patrimoine littéraire. 150 000 élèves de CM2 de trois académies pilotes (Lille, Aix-Marseille, Nantes) ont quitté l'école élémentaire avec un recueil de vingt-deux fables de Jean de La Fontaine. Les élèves en situation de handicap ont bénéficié d'une version audio et en braille. Des ressources pédagogiques ont été mises à la disposition des professeurs pour préparer cette lecture et travailler, à cette rentrée, avec les élèves de 6°.

#### Susciter le plaisir du texte

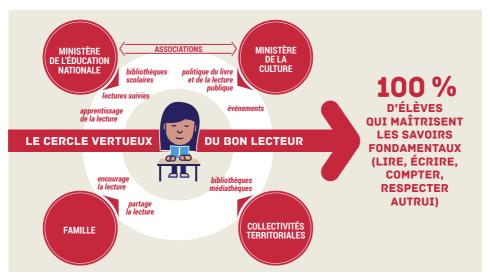
Grâce à une action conjointe avec le ministère de la Culture, l'effort en faveur du livre et de la lecture va se prolonger, en s'appuyant notamment sur les bibliothèques et centres de documentation et d'information des écoles et établissements scolaires, sur les bibliothèques et médiathèques des collectivités territoriales ainsi que sur les partenaires institutionnels, associatifs et culturels impliqués dans l'apprentissage de la lecture et de la promotion du livre.

Le ministère de l'Éducation nationale entend soutenir, promouvoir et étendre les initiatives (prix, concours, partenariats, événements de promotion, etc.), destinées à susciter le goût de la lecture.

Il s'agit par exemple:

- de l'action menée par l'association Lire et faire lire qui a mobilisé, en 2016, 17 300 bénévoles de plus de 50 ans pour assurer un passage de relais entre générations de lecteurs;
- du concours de lecture à voix haute Les petits champions de la lecture. Il permet aux élèves de CM2 d'apprendre à dire un texte de leur choix; il se termine par une grande finale nationale à Paris, à la Comédie française;
- de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, organisée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) en partenariat avec les professionnels des médias. C'est l'occasion pour les élèves de parcourir la diversité de la presse écrite dont la fréquentation est importante pour développer le sens de la synthèse et de l'argumentation;
- du Goncourt des lycéens, en partenariat avec la Fnac, qui permet à près de 2 000 élèves de lire et d'étudier la sélection de romans de la liste du Goncourt. Une cinquantaine de classes de lycéens âgés de 15 à 18 ans, issus de seconde, première, terminale ou BTS, générales ou techniques sont concernées. Le 16 novembre 2017, le jury constitué par les délégués régionaux et étrangers réunis à huis clos à Rennes, élira le 30° Prix Goncourt des lycéens. ■

#### Une politique publique et concertée en faveur de la lecture





#### Lire et faire lire : plaisir de lire, plaisir de partager

Lire et faire lire (association de loi 1901) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle inspiré d'une action menée à Brest depuis 20 ans.

À la demande des structures éducatives (écoles primaires et collèges, structures « petite enfance », accueils de loisirs, structures médico-sociales, bibliothèques ...), des bénévoles de plus de cinquante ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant ces structures pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

#### Lire et faire lire : une mobilisation nationale

Le programme Lire et faire lire est porté sur l'ensemble du territoire par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales.

Un site internet <u>www.lireetfairelire.org</u> permet aux structures éducatives volontaires et aux futurs bénévoles d'entrer en contact avec le coordinateur *Lire* et faire lire de leur département.

Aujourd'hui, **17962 bénévoles** (âgés d'au moins 50 ans) font partager aux enfants leur plaisir de la lecture dans **11 073 structures éducatives et culturelles**.

#### Lire et faire lire : un soutien de qualité

Initiée par l'écrivain Alexandre Jardin, l'association *Lire et faire lire* est parrainée par **170 écrivains** (Daniel Pennac, Erik Orsenna, Françoise Chandernagor, Didier Van Cauwelaert, Daniel Picouly, Jean-Marie Laclavetine, Dan Franck, Philippe Delerm, Irène Frain, Yann Queffélec, Patrick Rambaud...).

Lire et faire lire reçoit également le soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation, du Ministère de la Culture, de la CNAF, du Commissariat général à l'égalité des territoires, de mécènes (Fondation SNCF, RecycLivre, Sofia, Fondation Groupe Aéroports de Paris, Fonds MAIF pour l'Education, Fonds Decitre pour la lecture et l'écriture...).

(octobre 2017)



### Comment devenir partenaire de Lire et faire lire

Notre cause est enthousiasmante et mobilise la générosité, la créativité de tous. De nombreux dispositifs de partenariats sont possibles, ponctuels ou construits dans la durée.

Avec vous, mécène, fondation, PME ou grande entreprise, nous définirons le mécénat le mieux adapté à votre éthique.

#### Votre partenariat peut revêtir des formes diverses :

#### Faites un don

Un simple don permet à Lire et faire lire d'accroître les moyens de son action en faveur de la lecture et du développement du lien intergénérationnel.

#### Participez à un projet

Votre mécénat, votre fondation ou votre entreprise peut financer un projet spécifique de Lire et faire lire par un engagement financier d'une durée déterminée, dans une région, un quartier. Voir « Un partenariat par projets ».

#### Participez à la collecte de fonds

La diffusion d'informations sur Lire et faire lire par votre fondation, entreprise, auprès de vos membres, salariés, clients et prospects, sensibilise de futurs donateurs. En mettant à disposition de Lire et faire lire vos supports d'information, vous faites connaître son action et facilitez l'appel aux nouveaux donateurs.

#### Organisez une manifestation de soutien

Vous pouvez organiser une manifestation de soutien, soirée de gala, vente aux enchères, avantpremière... pour recueillir des fonds au profit de Lire et faire lire. Des écrivains et des lecteurs bénévoles peuvent intervenir à cette occasion.

Lors de manifestations sportives telles que « La Course des héros », vous pouvez créer une équipe qui collectera des fonds à cette occasion pour Lire et faire lire.

#### Diffusez un produit-partage

Sur la vente d'un produit précis, à son prix initial de vente et pour une période déterminée, vous reversez toute ou partie de sa marge bénéficiaire au profit de Lire et faire lire à l'image d'Essilor et Optic 2000 reversant deux euros par paire de lunettes junior vendue. A l'occasion de cette opération, l'entreprise peut également utiliser son savoir-faire et activer ses réseaux pour sensibiliser le grand public.

#### Faites des dons en nature

Afin de limiter au maximum ses dépenses, Lire et faire lire s'efforce chaque fois que c'est possible de faire appel à des entreprises partenaires. Ainsi des espaces publicitaires de campagnes lui sont offerts par les médias à l'exemple de Milan presse ou de l'Express.

Votre entreprise peut également contribuer à l'action de Lire et faire lire en mettant gracieusement à sa disposition certains de ses produits ou de ses services.



#### Favorisez le mécénat de compétence

Votre entreprise peut contribuer à l'action de Lire et faire lire par la mise à disposition de compétences sous forme de prestations de services, de formations, de conseils techniques dans le montage de projets.

Les compétences des salariés sont un don précieux pour Lire et faire lire qui accueille en tant que lecteurs ou pour une mission donnée un ou plusieurs de vos salariés, à temps plein ou partiel.

#### Proposez les dons sur salaire

Proposez à vos salariés de soutenir financièrement l'action de Lire et faire lire, en faisant un don ponctuel ou régulier. Votre entreprise double le montant des dons effectués par ses collaborateurs.

#### Rappel: Incitations fiscales pour le mécénat

Lire et faire lire, association loi 1901, est habilitée à recevoir des dons déductibles fiscalement.

Des avantages fiscaux importants sont consentis aux donateurs : les deux tiers de votre don sont déductibles de votre impôt.

Depuis la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, le don des entreprises ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de la somme versée, celui des particuliers à 66%.

En outre, pour les entreprises, la limite a été portée à 5 ‰ du chiffre d'affaires et lorsque ce plafond est atteint, l'excédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants.